



Formation de survie personnelle Cours de survie personnelle côtière (CSPC) Normes s'appliquant à la classe, aux installations et à l'équipement

NORMES S'APPLIQUANT À LA CLASSE

- **Durée de la formation**
 - Au moins 7,5 heures de formation en personne.

- **Nombre de participants – exigences générales**
 - La classe peut compter un nombre maximal de 48 participants.
 - S'il y a 24 participants ou moins, un instructeur accrédité doit être présent en tout temps.
 - S'il y a de 25 à 48 participants, deux instructeurs accrédités doivent être présents en tout temps.
 - Au moins un instructeur accrédité doit être titulaire d'un certificat de secourisme général et posséder les qualifications liées à la RCP.
 - Les instructeurs accrédités peuvent retenir les services de facilitateurs qui ont une expérience appropriée et qui ont reçu la préparation nécessaire afin de les aider (et non de les remplacer) lors de la présentation de la formation et de respecter les ratios exigés pour les exercices pratiques (voir ci-dessous).

- **Exercice pratique pour l'inspection des VFI – exigences particulières**
 - Minimum de 60 minutes.
 - Ratio maximal de douze (12) participants pour un (1) instructeur accrédité/facilitateur.
 - Les participants inspectent leur propre VFI et les accessoires qui s'y rattachent.

- **Exercice pratique pour le sauvetage d'un homme à la mer – exigences particulières**
 - Minimum de 90 minutes.
 - Ratio maximal de deux (2) bateaux à proximité pour un (1) instructeur accrédité/facilitateur; un ratio d'un (1) bateau pour chaque instructeur/facilitateur est recommandé.
 - Ratio maximal de six (6) participants pour un (1) bateau.
 - Chaque instructeur/facilitateur doit être en bonne condition physique et prêt à prêter assistance sans délai.
 - Les participants et les instructeurs/facilitateurs doivent porter un VFI lorsqu'ils se trouvent près de l'eau.
 - Les bateaux doivent rester amarrés au quai; longueur hors tout (LHT) recommandée de 28 à 52 pieds.
 - À bord, rester sur le pont, et utiliser une drisse désignée, jusqu'à un bloqueur de chaumard, un treuil (à propulsion humaine seulement) et une manivelle de treuil.
 - Le matériel de formation et de sécurité fourni par le cours doit être utilisé lors de l'exercice de l'homme à la mer; il n'est pas recommandé d'utiliser l'équipement de sauvetage d'homme à la mer du bateau, à moins que le propriétaire dudit bateau soit présent.

- Exemples de tâches devant être planifiées longtemps à l’avance et délais recommandés
 - Tenir compte de la disponibilité des bateaux selon la saison pour l’exercice pratique de l’homme à la mer.
 - Élaborer des plans pour l’évaluation et l’atténuation des risques (3 à 6 mois à l’avance).
 - Réserver les installations et les instructeurs accrédités de Voile Canada (3 à 6 mois à l’avance).
 - Aviser Voile Canada et l’association provinciale de voile (3 à 6 mois à l’avance).
 - Faire la promotion de la formation, se procurer le matériel et l’équipement, organiser l’utilisation des bateaux à quai (2 à 3 mois à l’avance).
 - Recruter et former les facilitateurs (au moins 2 semaines à l’avance).
 - Commander (au moins 2 semaines à l’avance) et assembler (au moins une semaine à l’avance) les documents qui seront remis aux participants ainsi que les documents administratifs pour la formation.

NORMES S’APPLIQUANT AUX INSTALLATIONS

- Zone permettant d’offrir la formation dans un environnement de « classe » et comportant suffisamment de chaises et de bureaux ou de tables pour le nombre de participants et d’instructeurs/facilitateurs/observateurs.
- Capacités audiovisuelles, y compris un ordinateur, un projecteur et un écran de projection ou de rétroprojection, et fonction audio multimédia (enregistrements sonores, vidéos); tableau blanc, tableau noir ou tableaux à feuilles mobiles.
- Tables pour la « démonstration expliquée » de l’équipement.
- Toilettes.
- Installations sur place ou à proximité pour les rafraîchissements, le repas du midi, etc.
- Accès à la marina avec les bateaux lors de l’exercice pratique de l’homme à la mer.

NORMES S’APPLIQUANT À L’ÉQUIPEMENT ET AU MATÉRIEL

- Les participants et les instructeurs/facilitateurs doivent apporter ce qui suit en classe :
 - leur propre VFI pour les exercices pratiques sur l’inspection des VFI et le sauvetage d’un homme à la mer;
 - des vêtements, y compris des couches thermiques, des vêtements de dessus et des chaussures pour la voile qui conviennent aux conditions météorologiques raisonnablement prévisibles, qui serviront lors de l’exercice de sauvetage d’un homme à la mer.
- Recommandations liées à l’équipement et au matériel
 - **Trousse d’administration pour la classe** – Liste pour l’enregistrement des participants lors de leur arrivée avec coordonnées des personnes à contacter en cas d’urgence; formulaires de renonciation et de consentement; documents à remettre aux participants; formulaires de rétroactions à propos de la formation; copies des confirmations de réservations pour les installations; protocole d’urgence pour la formation et les installations, etc.
 - **Trousse contenant l’équipement et le matériel utilisés en classe** – Stylos/crayons; blocs-notes; ordinateur bloc-notes; projecteur pour ordinateur; câbles d’interface;

cordons d'alimentation; piles; piles de réserve; ruban masque; tableaux à feuilles mobiles; marqueurs; porte-noms; affichettes « chevalet »; trousse de premiers soins; signalisation et affiches pour la classe, etc.

- **Trousse pour la théorie et l'exercice pratique sur les VFI** – VFI de tailles diverses et accessoires pour la sécurité personnelle; sifflets; lampes; couteaux; sangles d'entrejambe/de jambe; câbles d'attache de sécurité; ensembles de réarmement; VFI de réserve pour les personnes ayant oublié le leur, etc.
- **Trousse pour la théorie et l'exercice pratique sur l'homme à la mer** – Équipement déployable; un équipement de formation pour le sauvetage d'un homme à la mer installé pour chaque bateau, y compris une élingue de sauvetage ou l'équivalent avec palan de levage, élingue en filin; mannequin de sauvetage « Oscar » avec VFI et harnais; gaffe d'embarcation; bac résistant, chariot ou brouette pour déplacer l'équipement, etc.
- **Trousse pour la théorie sur les communications et signaux d'urgence** – Radiobalises de localisation des sinistres (RLS) non activées; radiobalises individuelles de repérage; balises AIS MOB; transpondeurs de recherche et sauvetage; VHF HH; lampes; sifflets; miroirs; fusées factices; fusées éclairantes à DEL, etc.
- **Trousse pour la théorie sur le gros temps et les voiles de tempête** – Voiles de démonstration, etc.
- **Trousse pour la théorie sur le contrôle des avaries** – Éléments liés aux infiltrations d'eau – bondes, manœuvres d'urgence – ancre flottante, incendie – extincteurs, couverture anti-feu, coupage de gréement, etc.

TABLEAUX POUR LA PLANIFICATION DES RESSOURCES DU CSPC

Tableau 1 : Programme de formation en un seul volet

Nombre de participants	Nombre minimal d'instructeurs accrédités	Nombre minimal d'instructeurs accrédités ou de facilitateurs additionnels	Nombre total minimal d'instructeurs accrédités et de facilitateurs	Nombre minimal de bateaux à proximité, en paires
1 à 12	1	0	1	1-2
13 à 24	1	1	2	3-4
25 à 36	2	1	3	5-6
37 à 48	2	2	4	7-8

- La formation est présentée en un seul volet, sans qu'il y ait de séances en parallèle.
- Ceci simplifie le déroulement de la formation et les aspects logistiques.
- Cette approche nécessite plus de bateaux et d'installations d'équipement lors de l'exercice sur l'homme à la mer.
- Si les bateaux ne se trouvent pas à proximité en paires, il doit y avoir davantage d'instructeurs/de facilitateurs.

Tableau 2 : Programme de formation en deux volets

Nombre de participants	Nombre minimal d'instructeurs accrédités	Nombre minimal d'instructeurs accrédités ou de facilitateurs additionnels	Nombre total minimal d'instructeurs accrédités et de facilitateurs	Nombre minimal de bateaux à proximité, en paires
1 à 12	1	1	2	1
13 à 24	1	1	2	2
25 à 36	2	1	3	2-3
37 à 48	2	2	4	3-4

- Tous les thèmes de la formation sont abordés les uns après les autres, sauf les parties ci-dessous:
 - volet A, 90 minutes – exercice sur les VFI et un thème d'une durée de 30 minutes; et
 - volet B, 90 minutes – exercice pratique sur l'homme à la mer;
 - interchanger les groupes et répéter les volets.
- Cette approche permet de réduire le nombre de bateaux et d'équipement à installer pour l'exercice sur l'homme à la mer.
- Ceci complexifie le déroulement de la formation et les aspects logistiques.
- Si les bateaux ne se trouvent pas à proximité en paires, il doit y avoir davantage d'instructeurs/de facilitateurs.